

du Canada, et \$1,750,000 en subventions à la municipalité d'Oromocto . . . . . 1,420,115,000 00

## RECHERCHES POUR LA DÉFENSE

## Conseil de recherches pour la défense—

20	Direction et entretien . . . . .	30,526,000 00
25	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel . . . . .	4,828,000 00
30	Encouragement de l'industrie canadienne en matière de recherches pour la défense au moyen de l'aide à certains programmes de recherches appliquées pour la défense, selon les conditions et modalités approuvées par le Conseil du Trésor . . . . .	5,800,000 00
35	Programme de recherches sur les satellites—Mise au point et outillage d'une série de satellites destinés à la réalisation d'un programme de recherches scientifiques, objet d'un accord intervenu entre l'United States National Aeronautical and Space Administration et le Conseil de recherches pour la défense	3,000,000 00

## AIDE MUTUELLE

45	Contributions aux dépenses d'infrastructure et aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, transfert de matériel et d'approvisionnements de défense et fourniture de services et d'installations aux fins de la défense aux termes de l'article 3 de la loi de 1950 sur les crédits de défense, à concurrence de \$30,316,000, y compris la valeur actuelle du matériel ou des fournitures de défense ou le coût des services fournis par les Forces canadiennes, évalués à \$9,316,000 et prévus par les crédits relatifs auxdites Forces pour l'année en cours et les années précédentes, à l'égard desquels, nonobstant le paragraphe (3) de l'article 3 de ladite loi, aucun montant ne sera imputé sur le présent crédit ni versé à un compte spécial; Présent crédit . . . . .	21,000,000 00
----	--	---------------

## GÉNÉRALITÉS

48	Autorisation, nonobstant la loi sur l'administration financière et l'article 11 de la loi sur les biens de surplus de la Couronne, de verser à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé dont il est fait mention dans le crédit 48 du ministère de la Défense nationale du Budget des dépenses de 1965-1966, du revenu tiré, au cours de l'année financière courante et des années subséquentes, de la vente, au cours de l'année financière courante, de bâtiments, d'ouvrages et de terrains de surplus, à concurrence d'un montant global de 5 millions de dollars . . . . .	1 00
----	---	------

## PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

50	Pensions civiles, selon le détail des affectations et autorisation, à l'égard des membres de l'Aviation royale	
----	--	--